

En 1996, lors de leur quatrième réunion, qui a eu lieu à Manille, les dirigeants ont approuvé le Plan d'action de Manille pour l'APEC. Incluant les plans d'action de tous les membres, celui-ci précisait les mesures que chacun prendrait dans 15 secteurs particuliers, comme les droits de douane, les mesures non tarifaires, les services, les marchés publics, les normes d'investissement et les droits de propriété intellectuelle.

Les dirigeants se sont en outre entendus, à Manille, sur les dispositions du Cadre ministériel pour le renforcement de la coopération économique et du développement. Celles-ci sont axées sur six priorités qui étayent le programme de l'APEC au chapitre de la coopération économique et technique : développer le capital humain grâce à la formation, à l'éducation et au perfectionnement; contribuer à ce que les marchés de capitaux soient sûrs et efficaces; renforcer l'infrastructure économique; utiliser efficacement les technologies de l'avenir; favoriser une croissance respectueuse de l'environnement; et faciliter l'expansion des petites et moyennes entreprises. Les dirigeants ont aussi demandé que les activités de l'APEC mettent davantage l'accent sur les liens interpersonnels, notamment entre les femmes, les universitaires, les petites entreprises et les jeunes.

La cinquième réunion s'est tenue à Vancouver en 1997. Les dirigeants ont lancé un appel en faveur d'une vision pour le XXI^e siècle qui relierait les membres de l'APEC dans les secteurs de l'infrastructure, du commerce électronique, des sciences et de la technologie, du développement durable, du changement climatique et de la protection civile. De plus, les populations de l'Asie-Pacifique se rapprocheraient grâce au dialogue établi par l'APEC avec tous les secteurs de la société. Les dirigeants ont aussi entériné le Plan de Vancouver pour un meilleur partenariat des secteurs public et privé dans le développement des infrastructures.

Les dirigeants ont également décidé à cette occasion d'accélérer le processus de libéralisation dans 15 secteurs, soit l'énergie, les biens et services pour la protection de l'environnement, le poisson et les produits du poisson, les produits forestiers, les appareils et instruments médicaux, les jouets, les pierres précieuses et les bijoux, les produits chimiques, les télécommunications, le caoutchouc, les engrais, l'industrie automobile, les aliments, les oléagineux et l'aviation civile.

À leur sixième réunion, tenue à Kuala Lumpur en 1998, les dirigeants ont réaffirmé leur confiance dans la solidité des fondements économiques de la région et dans les perspectives de relance à la suite de la crise financière en Asie. Ils ont convenu d'une stratégie coopérative de croissance visant à résoudre la crise. Ils se sont engagés à essayer de renforcer les filets de sécurité sociale, les systèmes financiers, les flux du commerce et de l'investissement, la base scientifique et technologique, le développement des ressources humaines, les infrastructures économiques ainsi que les liens commerciaux.